

Saint-Denis, le 13 novembre 2024

Mairie de Saint-Denis

Boîte postale 269
93205 Saint-Denis
cedex

TÉLÉPHONE :
01 49 33 66 66

TÉLÉCOPIÉ :
01 49 33 69 69

SITE INTERNET :
www.ville-saint-denis.fr

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élève,

Un mouvement de grève des personnels de la Ville dans les écoles et accueils de loisirs de la ville est actuellement en cours, perturbant fortement l'accueil péri- et extrascolaire et la restauration des enfants depuis le 12 novembre 2024. Nous regrettons vivement cette situation qui affecte votre organisation personnelle et professionnelle et impacte la journée de votre enfant.

La grève est massive... mais on sait pas pourquoi !

Cependant, il est important de rappeler que ce mouvement, bien que légitime, n'est pas clairement associé à des revendications spécifiques. La ville, de son côté, n'a jamais été aussi engagée dans les politiques liées à l'enfance et à la jeunesse. Le passage à la gratuité de la restauration scolaire pour tous les élèves entraîne des évolutions de la fréquentation qui sont particulièrement suivies par les services, et qui ne nécessitent pas jusqu'à présent d'ajustement des effectifs en office. Alors que les villes ont la liberté de fixer leurs propres normes d'encadrement, la ville de Saint-Denis a fait le choix de déclarer la pause méridienne afin d'en faire un véritablement temps éducatif pour les enfants. Cela implique le respect de taux d'encadrement contractuellement définis avec l'Etat et la CAF (1 animateur pour 14 enfants d'âge maternel, 1 pour 18 enfants d'âge élémentaire). Nous faisons en sorte de respecter ces taux d'encadrement malgré les absences, qui nous imposent quotidiennement des ajustements en temps réel, pour permettre un fonctionnement dans les meilleures conditions. Malgré de réelles difficultés de recrutement depuis la rentrée de septembre 2024, je tiens à vous assurer que la sécurité de vos enfants est la première des priorités, et qu'en aucun cas le dépassement des taux d'encadrement, ne met celle-ci en cause. Les accueils de loisirs n'ont jamais fonctionné à 1 animateur pour 50 enfants, contrairement à ce qui est avancé dans le mouvement social actuel.

Les effectifs ça va, le temps éducatif ça roule... Les agents mentent...

Afin d'assurer la stabilité et la qualité de nos services, nous avons contractualisé près de 300 animateurs, leur offrant ainsi un statut sécurisé, une rémunération stable, ainsi qu'un accès à la formation et à une mutuelle. En parallèle, nous avons également investi dans la formation des animateurs non diplômés, en les accompagnant pour l'obtention de leur BAFA et autres certifications nécessaires. Nos actions ne s'arrêtent pas là : nous développons régulièrement des formations spécifiques, notamment sur les questions du handicap et de l'alimentation (250 animateurs formés la semaine dernière) et mobilisons des effectifs supplémentaires (une cinquantaine à ce jour), afin de garantir un accueil inclusif et de qualité.

On est sympas, on forme nos personnels...

Saint Denis

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

**L'élue parle
d'un
mouvement
légitime mais...
ne connaît
pas les
revendications
?! Pas de
problèmes
d'effectifs
mais des
difficultés de
recrutement ?!
Tout ça
n'est pas
très clair
Mme Temel !**

Les effectifs ça va, le temps éducatif ça roule... Les agents mentent...

Dans le contexte actuel de grève, nous vous tenons régulièrement informés, sur le site internet de la ville, le portail familles et par mail, des fermetures ou adaptation du service municipal, dès que nous en avons connaissance, pour vous permettre d'adapter au mieux votre organisation familiale, tout en étant bien conscients des difficultés que vous rencontrez.

Soyez assuré.e.s, Mesdames, Messieurs, chers parents, de mon attachement au service public de l'éducation et de ma pleine mobilisation.

**..... On parie sur l'essoufflement du mouvement...
... car la grève ça coûte cher aux petits salaires...**

Bien à vous,



Leyla TEMEL

*Maire adjointe en charge de
l'éducation, de l'enfance, de la
restauration et de la vie scolaire*